

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1973)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Résultats financiers et comptes

I. Commentaire général

Compte de résultats

Les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes sont récapitulés ci-après, abstraction faite des débits et des crédits internes. Les chiffres indiqués ne peuvent donc pas être rapprochés purement et simplement de ceux des deux comptes, mais ils concordent avec les données de l'aperçu chronologique présenté à la fin de cette partie.

	1971	1972	1973
	Millions de francs		
Produits du transport des voyageurs	657,0	721,9	756,4
Produits du transport des marchandises	981,1	1146,1	1258,1
Total des produits de transport	1638,1	1868,0	2014,5
Autres produits	326,0	356,7	386,3
Total des produits	1964,1	2224,7	2400,8
Charges de personnel	1261,1	1407,7	1621,2
Dépenses de choses	411,9	459,8	453,8
Amortissements d'immobilisations	216,0	224,9	241,7
Frais de capitaux	129,1	150,0	176,7
Total des charges ordinaires	2018,1	2242,4	2493,4
Excédent de charges	54,0	17,7	92,6
Solde actif de l'exercice précédent	4,6	—	—
Déficit à couvrir par un prélèvement sur la réserve légale	49,4	17,7	32,2
Déficit à couvrir par la Confédération	—	—	60,4

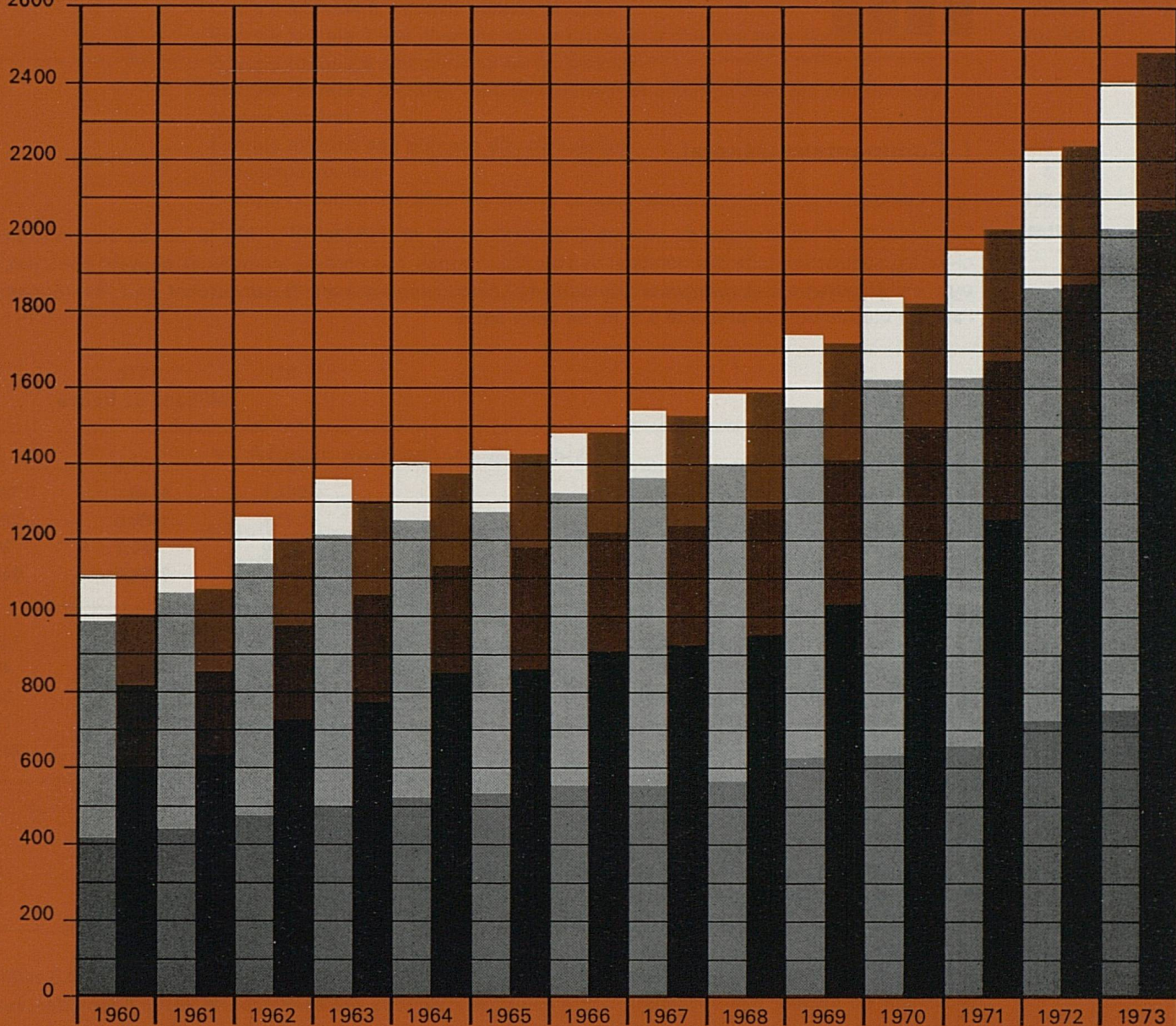
Par rapport à 1972, la somme des produits s'est accrue de 176,1 millions de francs ou 7,9%, 34,5 millions provenant du secteur des voyageurs, 112 millions de celui des marchandises et 29,6 millions des autres postes. Dans le premier des cas, l'amélioration est due pour l'essentiel à un plus grand nombre de voyageurs isolés. Le recul des ventes d'abonnements de parcours n'a pas affecté les recettes. Le chiffre se rapportant aux marchandises reflète l'expansion des transports et les effets des ajustements tarifaires du 1^{er} janvier. Parmi les autres produits, où l'indemnité compensatrice versée par la Confédération figure toujours pour cent millions de francs, divers articles sont en augmentation.

La somme des charges est montée beaucoup plus rapidement que celle des produits, à savoir de 251 millions de francs ou 11,2%, 213,5 millions se rapportant aux dépenses de personnel, 16,8 millions aux amortissements d'immobilisations et 26,7 millions aux frais de capitaux, alors que les dépenses de choses marquent une légère baisse de six millions de francs.

Le compte de résultats de 1960 à 1973

Millions de francs

2600



Produits



Transport de voyageurs



Transport de marchandises



Autres produits

Charges



Personnel



Matériel



Amortissements et frais de capitaux

La compensation du renchérissement et, à un moindre degré, la nouvelle classification des fonctions ainsi que les revalorisations de traitement appliquées depuis le début de l'exercice ont été les principaux facteurs de l'alourdissement des frais de personnel (v. chap. «Charges de personnel» ci-après).

D'une année à l'autre, l'effectif moyen des agents s'est élevé de 168 unités ou 0,4%. Dans ce chiffre sont inclus 63 apprentis.

L'excédent de charges est passé à 92,6 millions de francs, ce qui traduit une aggravation de 74,9 millions comparativement aux 17,7 millions de 1972. Il ne pourra être résorbé que jusqu'à concurrence d'un tiers à l'aide de la réserve légale, qui n'est plus que de 32,2 millions de francs. Au moment d'approuver les comptes annuels, l'Assemblée fédérale devra statuer sur la couverture du solde de 60,4 millions.

Le budget prévoyait un déficit de 96,9 millions de francs. Le compte annuel se présente donc sous un jour meilleur, malgré une accélération inattendue du renchérissement et l'ajournement de l'augmentation des tarifs voyageurs.

Charges de personnel

Les dépenses de personnel, qui constituent 65% des charges ordinaires, sont indiquées globalement ci-après, quel que soit le compte débité (compte d'exploitation, de construction, de magasin, etc.). Les éléments de ce poste ont évolué comme il suit:

	1971 Fr.	1972 Fr.	1973 Fr.
Traitements et salaires	759 386 373	805 463 712	976 157 918
Allocations de renchérissement sur ces montants	108 324 633	180 015 474	153 174 638
	867 711 006	985 479 186	1 129 332 556
Indemnités de résidence	26 320 657	30 478 527	47 030 506
Allocations pour enfants, y compris la compensation du renchérissement	37 297 451	38 687 497	42 012 986
Autres éléments des traitements et salaires	12 321 853	12 580 842	12 814 765
Total des traitements et salaires, y compris leurs éléments accessoires	943 650 967	1 067 226 052	1 231 190 813
Allocations supplémentaires et indemnités	102 661 137	108 266 967	108 723 230
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	42 984 614	43 852 334	46 043 716
Versement unique à la CPS en raison de l'augmentation du gain assuré	7 000 000	15 000 000	20 000 000
Contributions à l'AVS, à l'assurance invalidité et au régime des allocations pour perte de gain	29 907 945	33 735 685	53 997 641
Assurance accidents	21 447 210	23 830 754	27 391 093
Uniformes et divers	8 987 500	9 740 565	11 436 003
	1 156 639 373	1 301 652 357	1 498 782 496
Participation de tiers et du personnel aux frais de personnel	-13 537 272	-14 660 969	-17 233 760
Dépenses pour le propre personnel des CFF	1 143 102 101	1 286 991 388	1 481 548 736
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	33 244 179	35 015 379	41 881 005
Report	1 176 346 280	1 322 006 767	1 523 429 741

	1971 Fr.	1972 Fr.	1973 Fr.
Report	1 176 346 280	1 322 006 767	1 523 429 741
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissment aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique	30 487 701	30 069 252	39 818 939
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissment dans les rentes	34 300 000	25 763 799	34 609 000
Allocations de renchérissment aux bénéficiaires de rentes	20 005 968	29 901 080	23 405 013
Total des charges de personnel	1 261 139 949	1 407 740 898	1 621 262 693

Le gonflement des charges de personnel est imputable non seulement au coût de la vie, mais à la nouvelle classification des fonctions mise en vigueur par le Conseil fédéral le 1^{er} janvier, de même qu'à l'amélioration du régime des nominations et des promotions.

La loi sur le statut des fonctionnaires modifiée à compter du 1^{er} janvier 1973 stabilisait les traitements au niveau de l'indice 120 des prix à la consommation (base 100 en 1966), qui correspondait à la moyenne de 1971.

L'allocation mensuelle de renchérissment de 7% a été complétée par une allocation unique de 8,5%, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 17 octobre 1973. Le taux de compensation de la vie chère s'établissait dès lors à 15,5% et alignait les traitements, les allocations pour enfants et les rentes sur un indice des prix à la consommation de 138,6 points.

Allocations supplémentaires et indemnités:	1971 Fr.	1972 Fr.	1973 Fr.
Allocations supplémentaires du personnel roulant	19 725 491	21 406 417	16 805 023
Indemnités pour service de nuit	38 598 257	39 285 318	41 344 715
Indemnités pour voyages de service et déplacements	13 736 111	15 065 102	15 838 455
Indemnités pour service du dimanche	13 939 110	14 961 645	17 842 516
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	4 921 308	5 105 340	5 453 172
Indemnités pour heures supplémentaires	4 338 515	6 795 665	5 769 743
Indemnités diverses	7 402 345	5 647 480	5 669 606
	102 661 137	108 266 967	108 723 230

La contraction du volume des allocations supplémentaires est en rapport avec la nouvelle classification des fonctions: désormais, les indemnités kilométriques sont incluses dans les traitements.

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» recouvre les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la quote-part des primes payée par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels et d'autres rentrées du même ordre.

L'intégration d'allocations de renchérissment dans le gain assuré et l'amélioration des prestations à partir du 1^{er} janvier 1973 ont fait passer le déficit technique de la CPS à 1029 millions de francs et, partant, requis 9,7 millions de plus pour le service des intérêts.

L'article « Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique par suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes » comprend, en plus de l'annuité de 19,1 millions de francs résultant de l'opération de 1969, une autre de 15,5 millions qui a trait à l'intégration effectuée en 1973. En revanche, l'amortissement des charges datant de 1962 et 1965 a pris fin.

Les variations des dépenses de personnel comparativement à 1972 sont attribuables aux facteurs suivants:

	Millions de francs
Augmentation de l'effectif du propre personnel	+ 4,0
Compensation du renchérissement sur les	
– traitements et les allocations pour enfants	+ 90,5
– allocations supplémentaires et indemnités	+ 7,2
– rentes	+ 12,8
Hausse du niveau moyen des rétributions due à la refonte de la classification des fonctions, à l'assouplissement du régime des nominations et promotions, au reclassement de services, etc.	+ 53,0
Nouveau barème de l'indemnité de résidence	+ 17,2
Versements uniques à la CPS en raison de l'augmentation du gain assuré	+ 5,0
Relèvement, consécutif à la 8 ^e révision de l'AVS, des cotisations AVS/AI/APG de l'employeur	+ 14,9
Hausse des salaires et compensation du renchérissement pour les ouvriers d'entrepreneur	+ 5,2
Intérêts sur le nouveau déficit technique de la CPS dû à l'incorporation d'allocations de renchérissement et à l'amélioration de prestations d'assurance	+ 9,7
Cessation du paiement des annuités pour l'amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes en 1962 et 1965	– 7,1
Divers	+ 1,1
	<u>+ 213,5</u>

II. Commentaires des comptes

Compte de construction

Les dépenses d'équipement, soit 713,9 millions de francs, dépassent les prévisions budgétaires de 15,9 millions, surtout en raison de la forte hausse des prix survenue pendant l'exercice. L'article « Imprévu », dont les éléments se retrouvent dans les divers chapitres, a été débité de 1,6 million de francs. Voici, en bref, la justification des variations par rapport au budget:

Transformation et extension de gares et de bâtiments de service. – La dépense de 31,2 millions de francs en sus du montant initial de 215,2 millions s'explique à la fois par le renchérissement et par l'avance rapide de travaux en cours, notamment à la gare de triage de Muttens II. Sur le total de 246,4 millions de francs, une part de 140,2 millions ou 57% revient aux grands ouvrages de Berne, Lausanne, Bâle et Schaffhouse, aux gares de messagerie de Berne Wilerfeld, Daeniken et Zurich Altstetten ainsi qu'au triage de Zurich-Limmattal.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie. – La somme de 41 millions de francs comprend 21,1 millions pour le block de ligne, 11,2 millions pour le réseau interne de télécommunication et 8,7 millions pour la réfection de ponts, de lignes de contact et d'autres équipements de la voie.

Construction de nouvelles lignes et doublement de voies. – Le compte est en retrait de 9,7 millions de francs sur le budget de 69,7 millions par suite de la retenue observée dans la construction de la ligne de l'aéroport de Kloten et en ce qui concerne les installations de voies d'Oberhauserried, à l'est de Zurich Oerlikon.

Renouvellement de voies et de branchements. – Le surcroît de dépenses de 2,7 millions de francs reflète surtout la hausse des prix.

Achat de mobilier, machines et ustensiles. – L'allongement des délais de livraison ayant contrarié l'exécution de marchés passés pour des machines et des ustensiles, le montant déboursé est inférieur de 2,8 millions de francs à celui qui était prévu.

Usines électriques. – Les retards intervenus dans le montage du cinquième alternateur monophasé de Vernayaz et dans les travaux du poste convertisseur de Chiètres sont à l'origine de la différence en moins.

Ateliers. – S'il s'en faut de 1,4 million de francs que le chiffre fixé ait été atteint, c'est surtout parce que le programme d'équipement n'a pas pu être exécuté intégralement.

Véhicules. – Sur les 227,5 millions de francs budgétisés, six millions n'ont pas été dépensés en raison des dérogations que le calendrier des livraisons a subi inévitablement, ce qui s'est traduit par des décalages dans les paiements relatifs aux diverses catégories d'engins.

Pour les suppressions de passages à niveau en relation avec des travaux incombant au chemin de fer, les fonds utilisés sont ceux de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route – maintenant épuisée – qui avaient été virés à un compte spécial lors de l'allocation des contributions. Ce compte a été débité de 13,9 millions de francs (1972: 13,5 millions). Désormais, lesdites contributions doivent figurer au compte de construction.

Dans les 713,9 millions de francs consacrés à l'équipement, les dépenses de construction et de renouvellement non actives entrent pour 64,3 millions. Elles se retrouvent dans les frais d'entretien grevant le compte d'exploitation. Avec le produit des amortissements d'immobilisations, soit 241,4 millions de francs, la somme disponible pour l'autofinancement des constructions était de 305,7 millions, ce qui équivaut à 43% des 713,9 millions affectés à cette destination. Pour les 408,2 millions de francs ou 57% manquants, il a fallu faire appel à des fonds de tiers.

Compte d'exploitation

Le compte d'exploitation de 1973 (p. 66 et 67) se présente, comparativement aux deux derniers exercices, comme il suit:

	1971 Fr.	%	1972 Fr.	%	1973 Fr.	%
Produits	1 930 483 353	100,0	2 189 601 531	100,0	2 361 567 431	100,0
Charges	1 610 486 796	83,4	1 807 092 064	82,5	2 008 625 043	85,1
Excédent	319 996 557	16,6	382 509 467	17,5	352 942 388	14,9

Par rapport à 1972, les produits ont augmenté de 171,9 millions de francs ou 7,9%, les charges de 201,5 millions ou 11,2%, de sorte que l'excédent d'exploitation a diminué de 29,6 millions.

Produits

Les recettes de transport, qui constituent le plus clair des produits, sont commentées au chapitre I, pages 1 à 4.

Quant aux produits accessoires, leur évolution est reflétée par ce tableau:

	1971 Fr.	1972 Fr.	1973 Fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	47 855 514	61 650 718	64 297 738
Fermages et locations	71 917 327	79 932 300	83 301 157
Autres produits	72 620 403	79 994 665	99 420 192
	192 393 244	221 577 683	247 019 087

De 1972 à 1973, le volume des affaires et la hausse des prix ont fait monter les produits accessoires de 25,4 millions de francs ou 11,5%. Dans bien des cas, la progression des recettes va de pair avec celle des charges. Le rendement des opérations de change s'est amélioré.

Charges

La cause principale du dernier accroissement des charges d'exploitation, de 201,5 millions de francs, réside dans le coût du personnel.

L'article « Administration » s'est alourdi de 14,2 millions de francs. Le surcroît de frais de personnel est compensé en partie par une moindre dépense pour les études, essais et projets ainsi que pour la publicité en faveur du rail.

Les frais de personnel sont aussi la cause du supplément de 8,5 millions de francs enregistré à l'article « Direction et charges générales ».

La surveillance de la voie a absorbé 7 millions de francs de plus que prévu du fait de la hausse des salaires et des frais de déneigement.

Les dépenses supplémentaires de 75,4 millions de francs pour le service des gares et de 18,2 millions pour l'accompagnement des trains reflètent le renchérissement de la main-d'œuvre dans des secteurs où le coefficient de personnel est particulièrement élevé. La contraction des effectifs a quelque peu amorti les effets de la poussée des coûts.

Etat des frais de traction	1971 Fr.	1972 Fr.	1973 Fr.
Personnel des locomotives	141 450 402	159 839 592	192 247 702
Courant de traction	83 535 405	90 944 750	95 325 004
Autres frais	26 064 161	28 311 531	31 389 333
	251 049 968	279 095 873	318 962 039

La majoration des frais de traction de 39,9 millions de francs s'explique par le mouvement ascensionnel des charges de personnel et par le renforcement de l'effectif des agents de conduite.

Les charges d'entretien englobent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Leur composition est la suivante:

	1971 Fr.	1972 Fr.	1973 Fr.
Entretien des immeubles et installations			
– entretien ordinaire	194 726 430	217 043 771	222 476 454
– construction et renouvellement de la superstructure; dépenses non actives	45 500 020	51 079 164	58 415 028
	240 226 450	268 122 935	280 891 482
Entretien des véhicules	133 346 904	144 326 837	169 368 074
Charges totales d'entretien	373 573 354	412 449 772	450 259 556

Dans l'ensemble, les frais d'entretien se sont encore accrus de 37,8 millions de francs, dont 12,8 millions pour les installations et équipements et 25 millions pour le matériel roulant, ce qui traduit surtout la hausse affectant les facteurs personnel et matériel.

Les charges groupées sous « Divers » sont demeurées pour ainsi dire stables.

Compte de profits et pertes

Le compte de profits et pertes fait apparaître un solde passif de 92,6 millions de francs, alors que celui-ci était de 17,7 millions en 1972. Il dénote, par rapport aux 96,9 millions inscrits au budget, une amélioration de 4,3 millions.

Charges

Les amortissements d'immobilisations, les frais de capitaux, les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours ainsi que les allocations de renchérissement payées aux bénéficiaires de rentes sont les principaux postes des charges.

De 1972 à 1973, par suite de la valeur croissante des immobilisations, les amortissements sur les immeubles, installations et véhicules ont augmenté de 16,8 millions de francs.

De même, le recours à de nouveaux fonds de tiers a encore fait monter de 26,7 millions de francs les frais de capitaux, qui se sont chiffrés en définitive à 176,7 millions. Pour les engagements à long terme, le taux moyen des intérêts est passé de 4,2 à 4,4%.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement servies aux bénéficiaires de rentes ont déjà été commentés à propos des charges de personnel, page 55.

Produits

L'excédent d'exploitation de 352,9 millions de francs est le facteur essentiel des produits du compte de profits et pertes. Celui de 1972 était supérieur de 29,6 millions.

Les amortissements et intérêts englobés dans les charges d'exploitation n'ont qu'une valeur comptable. Ils sont déjà inclus dans les charges des services qui, tels les ateliers et les usines électriques, tiennent des comptes de frais complets, mais ils sont repris en compensation dans la colonne des produits, parce que tous les amortissements et intérêts doivent figurer dans le compte de profits et pertes.

Les « Autres produits » s'élèvent à 32,9 millions de francs, ce qui représente 6,8 millions de plus qu'en 1972. L'amélioration s'est manifestée surtout dans le rendement des valeurs réalisables et disponibles.

Bilan

Pour l'exercice passé en revue, le compte des mouvements de capitaux se présente de la manière suivante:

Provenance des fonds	Millions de francs	
Amortissements et réserves		
– amortissements des immobilisations (y compris les dépenses de construction non actives)	306,0	
– autres amortissements et réserves	2,4	308,4
Mobilisation de fonds de tiers		
– nouveaux engagements à long terme	712,8	
– augmentation des engagements à court terme	35,2	
– augmentation des autres postes du passif	51,5	799,5
		1107,9
Affectation des fonds		
Investissements		
– immeubles, installations, véhicules	713,9	
– terrains acquis en vue d'extensions futures et participations	25,6	739,5
Accroissement des valeurs réalisables et disponibles		
– encaisse, comptes de chèques postaux, avoirs en banque	22,2	
– débiteurs, titres en portefeuille, approvisionnements en matériel	76,1	98,3
Remboursement d'obligations et de prêts de la Confédération		125,2
Augmentation des autres postes de l'actif et prélèvements sur provisions		52,3
Solde passif de l'exercice		92,6
		1107,9

Les variations des postes de l'actif et du passif appellent quelques observations.

Actif

La somme des immobilisations a progressé en 1973 de 432,7 millions de francs, pour atteindre 4773,4 millions. Alors que la part des immeubles, installations et véhicules est montée de 554,3 millions, celle des travaux en cours s'est contractée de 146,8 millions, par suite de l'achèvement de grands ouvrages. Les acquisitions de terrains en vue d'extensions futures et les participations ont absorbé 25,2 millions de plus qu'un an auparavant.

Les valeurs réalisables et disponibles, en augmentation de 97,7 millions de francs, s'inscrivent à 802,8 millions. Les liquidités (encaisse et compte de chèques postaux) se sont accrues de 37,1 millions, tandis que les avoirs en banque ont diminué de 14,9 millions. Quant aux débiteurs et aux titres en portefeuille, ils représentent, comparativement à 1972, 57,1 millions de plus. Le chiffre des approvisionnements en matériel est en hausse de 18,4 millions.

Les autres postes de l'actif, soit au total 162,5 millions de francs, se sont valorisés de 50,2 millions. Ils comprennent pour l'essentiel les actifs transitoires, c'est-à-dire les primes payées par anticipation à la CNA, le coût des travaux inachevés et les avances aux fournisseurs.

Une nouvelle tranche des prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant à la Suisse est venue à échéance, de sorte que les avoirs auprès de chemins de fer étrangers marquent un recul de 18,9 millions de francs, ce qui les ramène à 468,4 millions. La dette envers le Département fédéral des finances s'en trouve réduite d'autant.

Passif

Les fonds propres, allégés de 16,6 millions de francs, sont retombés à 869 millions, le capital de dotation étant toujours de 800 millions. Grâce à l'attribution habituelle d'un million de francs, la réserve pour la couverture de gros dommages se monte à 36,7 millions. En regard du capital de dotation de 800 millions de francs, le capital de tiers s'élève à 4783,1 millions. Le rapport entre ces deux éléments s'est donc encore altéré, au point de s'établir à un pour six. Cette situation devra être examinée lors de l'établissement du plan d'investissements et de financement pour la période de 1974 à 1980.

Au chapitre du capital de tiers, le total de 4783,1 millions de francs dépasse de 622,8 millions le chiffre de 1972. A eux seuls, les engagements à long terme ont crû de 587,6 millions, somme qui se ventile de la manière que voici: emprunt de 600 millions à la Confédération et de 12,8 millions à EUROFIMA, conversion en bons de dépôt à longue échéance de 100 millions de francs faisant partie des avoirs en compte courant de la caisse de pensions et de secours, remboursement d'obligations et de prêts de la Confédération pour une somme de 125,2 millions.

Les engagements à court terme – 826 millions de francs – sont en hausse de 35,2 millions parce que les avoirs des institutions de prévoyance ont augmenté de 59,4 millions, les postes «créanciers» et «autres engagements» de 39,3 millions et la dette en compte courant envers le Département fédéral des finances s'est réduite de 63,5 millions de francs.

Un prélèvement effectué pour des travaux d'entretien extraordinaires dans les installations fixes a amputé les provisions de 1,9 million de francs.

Aux autres postes du passif sont venus s'ajouter 51,5 millions de francs, ce qui les porte à 166,8 millions. Ils recouvrent principalement les passifs transitoires et les acomptes sur les intérêts non échus, les détaxes en suspens ainsi que le produit net des ventes de terrains, qui est utilisé pour des achats de remplacement.

III. Participations

Seules figurent ici les entreprises dans lesquelles les Chemins de fer fédéraux sont engagés pour un montant nominal de plus d'un million de francs ou particulièrement intéressés à un autre titre. La valeur nominale de ces participations est de 107 millions, ce qui correspond à 93,6 pour cent de toutes celles que le réseau détenait à la fin de 1973 (114,3 millions de fr.).

Usines électriques communes

La production des Forces motrices de Goeschenen S. A. s'est élevée au cours de l'exercice 1972-1973 à 396 millions de kWh, dont 122 millions en hiver et 274 millions en été. Comparativement à 1971-1972, l'amélioration est, dans l'ensemble, de 66 millions de kWh. La société a distribué un dividende de 4%.

L'Usine de l'Etzel S. A. a livré en 1972-1973 au total 231 millions de kWh, soit 1,1 pour cent de plus qu'en moyenne. L'énergie d'hiver a représenté 119 millions de kWh, l'énergie d'été 112 millions. Le dividende est resté fixé à 5%.

L'exercice 1972-1973 a permis aux Forces motrices de Rapperswil-Auenstein S. A. de fournir 187 millions de kWh (146 millions un an plus tôt), dont 37 pour cent en hiver et 63 pour cent en été. Le débit de l'Aar a représenté 95 pour cent de la moyenne pluriannuelle. Les actionnaires ont de nouveau touché un dividende de 4%.

Les Forces motrices de Wassen S. A. ont produit en 1973 quelque 271 millions de kWh, au lieu de 252 un an auparavant. Elles ont rémunéré leur capital-actions au taux inchangé de 5%.

Au cours de l'exercice 1972-1973, la Centrale thermique de Vouvry a vendu 1762 millions de kWh, ce qui traduit une croissance annuelle de 4 pour cent. Un groupe a fonctionné 6550 heures, l'autre 5604. Le dividende a été de 4%.

La société Electra-Massa a obtenu dans son usine de Bitsch 15 millions de kWh d'énergie d'hiver et 471 millions de kWh d'énergie d'été, soit en tout 486 millions de kWh pour l'exercice 1972-1973. Elle a réparti un dividende de 4,5%.

La Société anonyme de participations dans l'énergie nucléaire Lucerne (AKEB), à Lucerne, a été fondée en mars 1973 avec un capital social de 90 millions de francs, dont les Chemins de fer fédéraux détiennent 13,5 pour cent ou 12,15 millions de francs, libérés à concurrence de 35 pour cent.

La Centrale nucléaire de Goesgen-Daeniken S. A., à Daeniken, a vu le jour en février 1973. Son capital social, de 100 millions de francs, est libéré dans la proportion de 20 pour cent. Les Chemins de fer fédéraux y sont intéressés à raison de 5 pour cent, si bien qu'ils ont déjà versé un million de francs sur leur part de cinq millions.

La fondation de la Centrale nucléaire de Leibstadt S. A., à Leibstadt, date de novembre 1973. Les Chemins de fer fédéraux ont pris une part de 5 pour cent ou cinq millions de francs dans son capital de 100 millions qui est libéré à 50 pour cent.

Autres entreprises

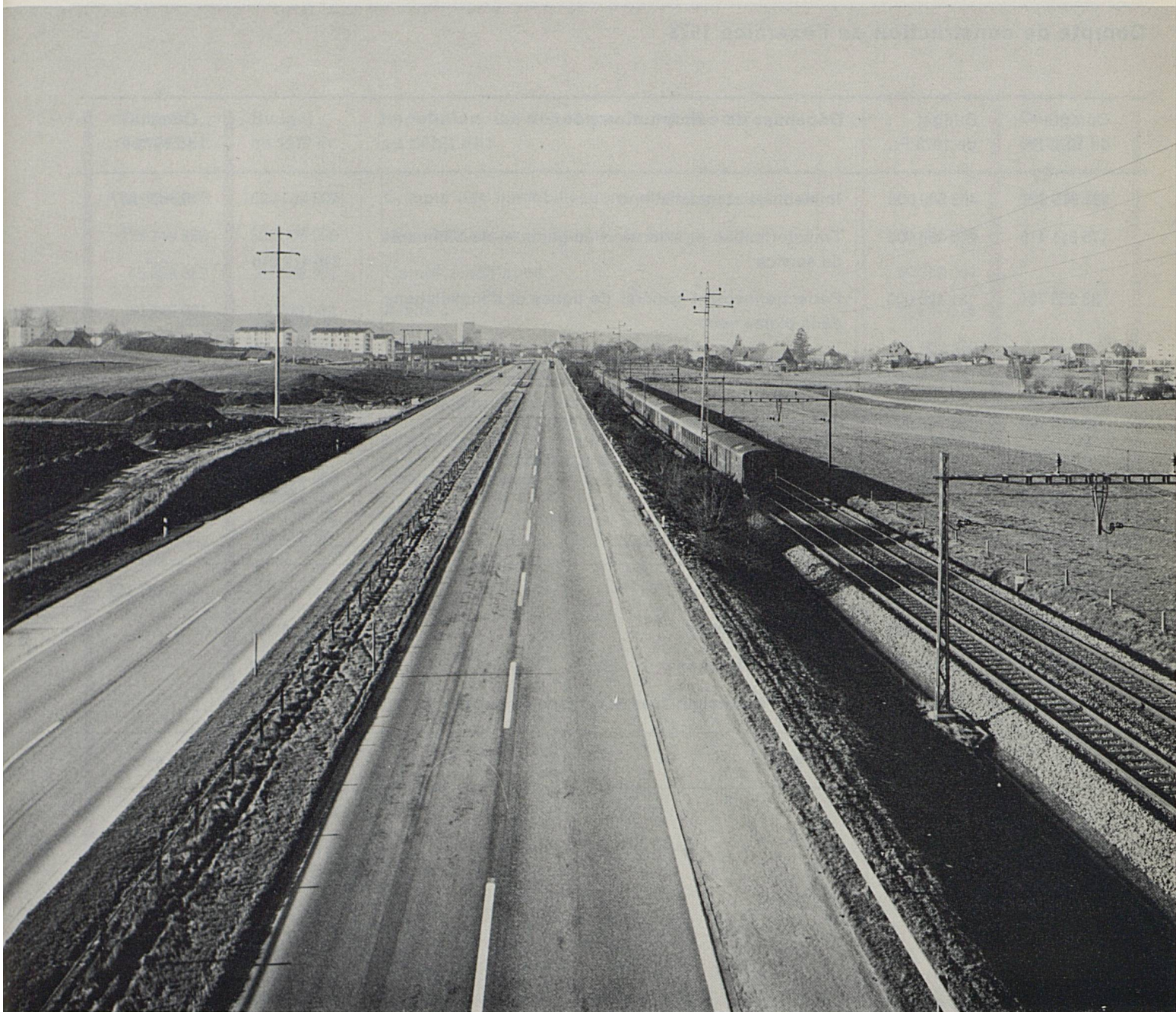
INTERFRIGO, Société ferroviaire internationale de transports frigorifiques, a assuré 303 298 expéditions en 1973, ce qui dénote une progression de 1,2 pour cent comparativement à l'exercice précédent. Elle a attribué une fois de plus un dividende de 12% au capital social de 34,3 millions de francs belges.

EUROFIMA, Société européenne de financement pour le matériel ferroviaire, s'est procuré en Suisse, dans divers pays d'Europe et sur le marché des euro-devises des fonds à moyen et à long terme équivalant à 467 millions de francs suisses. A la fin de l'année, le matériel roulant figurait au bilan pour 2505 millions. Le dividende sur la part libérée du capital-actions a de nouveau atteint le maximum statutaire de 4%.

INTERCONTAINER, Société internationale de transports par transcontainers, a acheminé l'an dernier, en charge, 260 877 de ces engins (1972: 198 425). Elle a en outre enregistré l'adhésion des Chemins de fer de l'Etat tchécoslovaque. Le capital de la coopérative a été rémunéré au taux de 8%.

SWISSAIR a offert au cours du dernier exercice 1651,5 millions de tonnes-kilomètres, contre 1485,2 millions en 1972. La demande ayant progressé dans une plus forte mesure, le coefficient d'utilisation est monté à 52,7 pour cent. Chaque action a de nouveau donné droit à un dividende de 30 francs.

HUPAC S. A., dont le siège est à Chiasso, s'occupe du chargement et du transport de véhicules routiers gros porteurs (semi-remorques, remorques, caisses amovibles) sur des wagons spécialement aménagés. La part des Chemins de fer fédéraux dans son capital de 4 millions de francs est de 31,2 pour cent, soit 1,25 million.



Montants investis dans l'infrastructure du chemin de fer et de la route

De 1950 à 1972, la dépense annuelle de la Confédération, des cantons et des communes pour la construction et l'amélioration de routes, y compris les équipements annexes tels que les passages inférieurs et les places de stationnement, est passée de 134,0 millions de francs à 3450 millions. Parallèlement, la somme que les Chemins de fer fédéraux et les autres compagnies du trafic général ont investie, avec le concours des pouvoirs publics, dans la construction et la modernisation de voies, de gares et d'installations fixes (bâtiments de service, ateliers, usines électriques, etc.) est montée de 97,5 millions de francs à 437,8 millions seulement. En comparaison de sa capacité de transport, le chemin de fer occupe relativement peu d'espace. Cette illustration le prouve.

Compte de construction de l'exercice 1973

Compte de 1972 Fr.	Budget de 1973 Fr.	Dépenses de construction pour:		Compte de 1973 Fr.
387 815 326	465 500 000	Immeubles et installations		492 406 877
175 511 415	215 150 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	246 419 078	
33 255 731	31 420 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	41 022 140	
59 158 662	69 700 000	Construction de nouvelles lignes et doublement de voies	60 011 998	
49 418 700	55 000 000	Renouvellement de voies et de branchements	57 654 000	
9 474 877	11 530 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	8 713 778	
48 158 682	68 300 000	Usines électriques	65 562 007	
12 837 259	14 400 000	Ateliers	13 023 876	
189 378 373	227 500 000	Véhicules		221 532 343
74 874 283	97 200 000	Véhicules moteurs	95 994 545	
52 676 424	57 470 000	Voitures et fourgons	55 483 139	
61 827 666	72 830 000	Wagons à marchandises et wagons de service	70 054 659	
—	5 000 000	Imprévu		—
577 193 699	698 000 000			713 939 220

[illegible]

Compte d'exploitation de l'année 1973

Compte de 1972 Fr.	Budget de 1973 Fr.	Charges	Compte de 1973 Fr.
148 188 067	153 200 000	Administration	162 435 152
1 589 352 720	1 715 100 000	Exploitation	1 776 296 023
134 486 584	125 000 000	Direction et charges générales	143 016 504
26 674 730	31 300 000	Surveillance de la voie	33 659 226
620 442 995	678 900 000	Service des gares	695 889 183
114 686 987	128 900 000	Accompagnement des trains	132 846 565
279 095 873	303 700 000	Traction	318 962 039
1 515 779	1 700 000	Navigation sur le lac de Constance	1 662 950
268 122 935	282 700 000	Entretien des immeubles et installations	280 891 482
144 326 837	162 900 000	Entretien des véhicules	169 368 074
69 551 277	83 600 000	Divers	69 893 868
1 807 092 064	1 951 900 000	Total des charges	2 008 625 043
382 509 467	345 100 000	Excédent d'exploitation	352 942 388
2 189 601 531	2 297 000 000		2 361 567 431

Compte de 1972 Fr.	Budget de 1973 Fr.	Produits	Compte de 1973 Fr.
1 868 023 848	1 982 000 000	Produits de transport	2 014 548 344
721 912 505	757 000 000	Trafic voyageurs	756 460 832
694 447 756	729 000 000	Transport des voyageurs 727 266 882	
11 124 657	12 000 000	Bagages 13 453 304	
16 340 092	16 000 000	Véhicules automobiles accompagnés 15 740 646	
1 146 111 343	1 225 000 000	Trafic marchandises	1 258 037 512
880 803 343	913 000 000	Wagons complets 968 239 512	
212 600 000	257 000 000	Envois de détail 231 269 000	
52 708 000	55 000 000	Transports postaux 58 579 000	
221 577 683	215 000 000	Produits accessoires	247 019 087
100 000 000	100 000 000	Indemnité de la Confédération pour les prestations en faveur de l'économie générale	100 000 000
2 189 601 531	2 297 000 000	Total des produits	2 361 567 431

Compte de profits et pertes de l'année 1973

Compte de 1972 Fr.	Budget de 1973 Fr.	Charges	Compte de 1973 Fr.
224 906 202	227 000 000	Amortissements des immobilisations	241 672 423
1 004 450	1 000 000	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles	558 879
150 023 526	178 400 000	Frais de capitaux	176 746 180
126 353 390	155 500 000	Intérêts des engagements à long terme	152 318 291
23 670 136	22 900 000	Intérêts des engagements à court terme	24 427 889
85 734 132	92 200 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	97 832 952
30 069 252	40 000 000	Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	39 818 939
25 763 800	36 700 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	34 609 000
29 901 080	15 500 000	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	23 405 013
3 588 438	3 000 000	Autres charges	3 521 750
465 256 748	501 600 000	Total des charges	520 332 184
465 256 748	501 600 000		520 332 184

[illegible]

Bilan au 31 décembre 1973 (avant la mise en compte du solde passif)

Compte de 1972 Fr.	Actif		Compte de 1973 Fr.
4 340 732 845	Immobilisations		4 773 386 662
	Immeubles, installations et véhicules		
7 505 186 644	Coût de construction ou d'acquisition	8 231 993 299	
-4 371 239 963	Amortissements	- 4 543 817 150	
3 133 946 681	Valeur au bilan	3 688 176 149	
963 747 163	Ouvrages inachevés	816 874 273	
170 197 471	Terrains acquis en vue d'extensions futures	190 234 909	
72 841 530	Participations	78 101 331	
705 072 335	Valeurs réalisables et disponibles		802 798 621
75 675 076	Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	112 830 275	
56 299 158	Banques	41 387 266	
317 835 674	Débiteurs	354 908 977	
94 767 937	Titres en portefeuille	114 785 056	
160 494 490	Approvisionnements de matériel	178 887 047	
112 266 718	Autres actifs		162 555 162
17 710 313	Solde passif		92 648 359
5 175 782 211			5 831 388 804
487 236 367	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, créances sur les chemins de fer étrangers		468 367 236

Compte de 1972 Fr.	Passif		Compte de 1973 Fr.
885 679 546	Capital propre		868 969 233
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000	
49 932 546	Réserve légale	32 222 233	
35 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	36 747 000	
4 160 380 881	Capital de tiers		4 783 153 702
3 369 514 000	Engagements à long terme	3 957 163 692	
2 030 000 000	Prêts de la Confédération et autres prêts	2 527 830 692	
79 514 000	Emprunts par obligations	69 333 000	
1 260 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	1 360 000 000	
790 866 881	Engagements à court terme	825 990 010	
86 201 710	Département fédéral des finances	22 685 427	
407 426 093	Créances des institutions de prévoyance	466 815 943	
267 122 777	Créanciers	307 541 499	
30 116 301	Autres engagements	28 947 141	
14 432 934	Provisions		12 451 464
115 288 850	Autres passifs		166 814 405
5 175 782 211			5 831 388 804
487 236 367	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse, dette envers le Département fédéral des finances		468 367 236

Aperçu chronologique

	1946	1950	1952	1954	1956	1958	1959
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités							
1 Trains de voyageurs, trains-kilomètres	39,6	47,7	49,0	50,0	51,8	52,6	53,3
2 Trains de marchandises, trains-kilomètres	13,5	14,2	15,9	17,1	19,6	20,5	22,2
3 Trafic voyageurs: voyageurs	206,4	193,9	206,4	204,5	212,5	221,6	223,2
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5615,7	6012,0	6102,1	6422,7	6912,4	6996,1
5 Trafic marchandises: tonnes	16,9	18,0	19,3	20,9	25,1	24,0	25,5
6 tonnes-kilomètres	1701,9	2083,2	2295,3	2676,3	3292,0	3262,9	3532,2
Effectif du personnel nombre de personnes							
7 Propre personnel (moyenne annuelle)	34 572	36 904	37 507	37 483	38 384	39 517	39 564
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	912	1 193	1 243	1 261	1 152	1 087
9 Total (7+8)	36 472	37 816	38 700	38 726	39 645	40 669	40 651
Compte de résultats en millions de francs							
Produits							
10 Trafic voyageurs *	258,4	264,7	301,2	306,8	330,2	353,0	364,4
11 Trafic marchandises *	305,4	325,0	369,5	411,8	482,8	477,8	514,7
12 Produits de transport (10+11)	563,8	589,7	670,7	718,6	813,0	830,8	879,1
13 Autres produits	56,4	59,5	70,3	74,4	85,8	92,1	93,2
14 Total des produits (12+13)	620,2	649,2	741,0	793,0	898,8	922,9	972,3
Charges							
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	288,5	311,7	327,9	368,2	404,8	430,7
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	21,3	23,5	25,0	28,4	31,4	30,8
17 Rétribution du propre personnel (15+16)	248,7	309,8	335,2	352,9	396,6	436,2	461,5
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/APG et à la CNA	25,9	38,8	37,6	37,4	69,4	45,1	58,6
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	45,4	47,1	46,9	43,2	48,3	50,8
20 Assurance du propre personnel (18+19)	63,1	84,2	84,7	84,3	112,6	93,4	109,4
21 Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	7,3	10,2	10,3	12,0	12,3	11,8
22 Total des charges de personnel (17+20+21)	324,5	401,3	430,1	447,5	521,2	541,9	582,7
23 en % de l'ensemble des charges	59,5%	62,0%	60,7%	60,6%	61,3%	59,8%	61,0%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,5	125,2	137,6	158,9	192,3	196,9
25 en % des charges totales	17,7%	18,3%	17,7%	18,6%	18,7%	21,2%	20,6%
26 Amortissements des immobilisations	70,7	76,5	104,1	106,6	123,6	125,5	126,9
27 Frais de capitaux	53,9	51,3	49,5	47,3	46,9	46,5	48,3
28 Total des amortissements et frais de capitaux (26+27)	124,6	127,8	153,6	153,9	170,5	172,0	175,2
29 en % de l'ensemble des charges	22,8%	19,7%	21,6%	20,8%	20,0%	19,0%	18,4%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	647,6	708,9	739,0	850,6	906,2	954,8
Résultat							
31 Excédent des produits (14—30)	74,4	1,6	32,1	54,0	48,2	16,7	17,5
32 Charges extraordinaires *	49,0	1,6	24,0	45,3	24,5	8,0	8,0
33 Bénéfice net de l'année (31—32)	25,4	—	8,1	8,7	23,7	8,7	9,5
34 Versement à la réserve légale	9,4	—	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0
35 Intérêt sur le capital de dotation	16,0	—	—	—	16,0	—	—

Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 74 et 75.

1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
53,7	54,2	54,8	54,7	55,2	55,1	55,5	55,6	56,3	57,7	58,8	58,8	59,1	59,3
24,0	25,0	26,1	26,8	27,0	27,4	28,1	28,4	28,6	29,9	30,6	30,9	31,1	31,2
225,8	231,5	237,0	241,6	248,0	238,5	236,1	226,1	227,0	231,2	230,8	229,6	224,3	223,9
6998,4	7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	7877,2	7651,2	7838,6	8071,4	8168,3	8226,4	8306,4	8402,2
29,2	30,6	32,2	34,2	35,8	37,1	37,7	38,6	39,7	42,6	45,6	45,4	46,1	47,6
4043,8	4319,5	4567,7	4874,4	4883,5	5187,8	5370,4	5560,8	5700,5	6140,2	6592,3	6622,2	6703,4	7140,2
39 904	40 509	41 071	41 590	42 190	42 194	41 628	41 126	40 806	40 780	40 677	40 444	40 741	40 909
1 030	1 190	1 217	1 174	1 227	1 040	930	892	883	871	853	1 117	1 009	1 009
40 934	41 699	42 288	42 764	43 417	43 234	42 558	42 018	41 689	41 651	41 530	41 561	41 750	41 918
410,0	442,5	474,5	495,7	523,2	537,3	555,3	552,5	566,5	624,8	636,4	657,0	721,9	756,4
582,4	613,3	661,6	712,1	730,9	746,2	764,5	815,1	836,0	924,7	978,4	981,1	1146,1	1258,1
992,4	1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	1319,8	1367,6	1402,5	1549,5	1614,8	1638,1	1868,0	2014,5
102,2	113,9	123,1	143,9	149,2	151,7	157,8	176,6	176,0	194,9	211,7	326,0	356,7	386,3
1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	1477,6	1544,2	1578,5	1744,4	1826,5	1964,1	2224,7	2400,8
438,0	454,0	504,3	546,3	620,0	644,1	675,3	700,4	729,6	776,4	819,0	933,1	1055,9	1218,2
33,6	44,0	57,2	64,4	66,9	66,3	67,1	68,8	73,0	76,7	80,6	111,4	117,7	119,8
471,6	498,0	561,5	610,7	686,9	710,4	742,4	769,2	802,6	853,1	899,6	1044,5	1173,6	1338,0
63,0	62,5	68,9	80,2	82,3	81,5	79,4	74,5	76,8	92,3	111,4	98,6	113,4	143,5
50,5	59,9	85,4	63,4	59,0	57,0	59,8	64,4	61,8	70,9	75,5	84,8	85,7	97,8
113,5	122,4	154,3	143,6	141,3	138,5	139,2	138,9	138,6	163,2	186,9	183,4	199,1	241,3
12,0	14,1	16,1	17,6	20,6	19,3	19,2	19,9	20,1	20,4	22,3	33,2	35,0	41,9
597,1	634,5	731,9	771,9	848,8	868,2	900,8	928,0	961,3	1036,7	1108,8	1261,1	1407,7	1621,2
59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	60,7%	60,5%	60,3%	60,2%	60,8%	62,5%	62,8%	65,0%
214,9	223,4	249,2	288,6	292,1	323,6	318,4	316,9	329,0	367,2	380,9	411,9	459,8	453,8
21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	21,4%	20,7%	20,6%	21,3%	20,9%	20,4%	20,5%	18,2%
132,8	164,0	166,2	185,6	183,6	177,6	187,2	195,6	205,5	211,5	214,2	216,0	224,9	241,7
51,6	52,9	54,1	56,4	61,2	63,6	78,8	92,6	98,3	108,1	118,9	129,1	150,0	176,7
184,4	216,9	220,3	242,0	244,8	241,2	266,0	288,2	303,8	319,6	333,1	345,1	374,9	418,4
18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	17,9%	18,8%	19,1%	18,5%	18,3%	17,1%	16,7%	16,8%
996,4	1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	1485,2	1533,1	1594,1	1723,5	1822,8	2018,1	2242,4	2493,4
98,2	94,9	57,8	49,2	17,6	2,2	— 7,6	11,1	—15,6	20,9	3,7	—54,0	—17,7	—92,6
70,2	67,0	34,5	26,0	—	2,0	—	10,0	—	20,0	—	—	—	—
28,0	27,9	23,3	23,2	17,6	0,2	— 7,6	1,1	—15,6	0,9	3,7	—54,0	—17,7	—92,6
8,0	16,0	8,0	8,0	8,0	—	— 6,1	—	—14,5	—	—	—49,4	—17,7	—
16,0	16,0	16,0	16,0	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Aperçu chronologique

	1945	1946	1950	1952	1954	1956	1958	1959
Bilan au 31 décembre après l'affectation du bénéfice ou avant l'imputation du solde passif* en millions de francs	(après l'assainissement)							
Actif								
Immeubles, installations et véhicules								
36 Immeubles et installations	2229	2253	2451	2528	2651	2758	2868	2936
37 Véhicules	709	736	836	908	1009	1110	1237	1344
38 Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3287	3436	3660	3868	4105	4280
39 Amortissements	942	1101	1593	1781	1970	2174	2382	2489
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1694	1655	1690	1694	1723	1791
41 Ouvrages inachevés	49	61	73	102	72	103	197	199
42 Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	30	30	32	47	65	69
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1797	1787	1794	1844	1985	2059
44 Valeurs réalisables et disponibles	167	193	184	199	173	268	236	272
45 Autres actifs	36	43	17	15	40	49	47	57
46 Dépenses à amortir et solde passif*	41	15	167	125	66	—	—	—
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2268	2388
Passif								
Capital propre								
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	—	16	32	48	64	72
50 Fonds de réserve	10	13	15	18	23	38	86	88
51 Capital propre, total (48+49+50)	410	423	415	434	455	486	550	560
Capital de tiers								
52 Engagements à long terme	1575	1548	1494	1452	1348	1347	1305	1427
53 Engagements à court terme	231	206	238	203	204	246	325	294
54 Capital de tiers, total (52+53)	1806	1754	1732	1655	1552	1593	1630	1721
55 Autres passifs*	95	48	18	37	66	82	88	107
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2165	2126	2073	2161	2268	2388
Compte de construction en millions de francs								
Dépenses brutes								
57 Immeubles et installations*		58,2	88,5	88,6	97,5	111,5	129,5	128,3
58 Véhicules		31,7	48,4	38,7	50,9	61,2	99,8	100,9
59 Total (57+58)*		89,9	136,9	127,3	148,4	172,7	229,3	229,2
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—	—	0,6
61 Dépenses de construction non actives*		14,5	26,9	26,2	27,0	30,5	32,3	30,9
62 Montant net des dépenses [59—(60+61)]*		75,4	110,0	101,1	121,4	142,2	197,0	197,7

* Explications

Ad 10 et 11

Les transports de bagages, compris jusqu'en 1959 dans le trafic marchandises, figurent depuis 1960 dans le trafic voyageurs.

Ad 32

Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955; solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960; amortissements d'immobilisations ne se rapportant pas à l'exercice 1961; amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel; provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961; dotation extraordinaire, en 1962, de la réserve pour la couverture de gros dommages; attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations rail-route, etc.

1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
3029	3109	3178	3266	3373	3505	3656	3753	3907	4154	4295	4363	4517	5046
1435	1536	1634	1727	1882	2001	2164	2325	2455	2571	2689	2814	2988	3186
4464	4645	4812	4993	5255	5506	5820	6078	6362	6725	6984	7177	7505	8232
2635	2806	2940	3096	3228	3339	3476	3613	3760	3912	4060	4219	4371	4544
1829	1839	1872	1897	2027	2167	2344	2465	2602	2813	2924	2958	3134	3688
193	214	279	366	406	461	483	561	599	567	645	845	964	817
68	72	103	114	132	146	160	173	184	191	195	228	243	268
2090	2125	2254	2377	2565	2774	2987	3199	3385	3571	3764	4031	4341	4773
308	387	390	360	384	419	531	498	513	564	476	555	705	803
62	49	64	88	88	97	88	79	67	76	115	118	112	162
—	—	—	—	—	—	6	—	15	—	—	49	18	93
2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176	5831
400	400	400	400	600	800	800	800	800	800	800	800	800	800
80	96	104	112	120	120	120	114	114	99	99	99	50	32
95	103	115	116	102	92	79	71	56	63	48	35	36	37
575	599	619	628	822	1012	999	985	970	962	947	934	886	869
1519	1504	1488	1480	1630	1664	2036	2176	2417	2557	2598	2979	3369	3957
254	308	421	553	456	501	484	525	492	595	672	707	791	826
1773	1812	1909	2033	2086	2165	2520	2701	2909	3152	3270	3686	4160	4783
112	150	180	164	129	113	93	90	101	97	138	133	130	179
2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612	3776	3980	4211	4355	4753	5176	5831
128,4	139,8	164,0	202,8	222,6	254,6	264,2	276,9	265,8	272,6	292,9	346,0	387,8	492,4
107,0	109,1	123,9	123,2	160,0	169,5	173,7	167,9	165,0	162,1	154,2	162,0	189,4	221,5
235,4	248,9	287,9	326,0	382,6	424,1	437,9	444,8	430,8	434,7	447,1	508,0	577,2	713,9
—	3,0	4,5	7,5	6,3	5,5	6,0	6,0	3,6	—	—	—	—	—
24,2	26,2	20,1	21,9	24,4	47,0	48,2	46,6	46,4	45,5	46,4	49,7	56,2	64,3
211,2	219,7	263,3	296,6	351,9	371,6	383,7	392,2	380,8	389,2	400,7	458,3	521,0	649,6

Bilan en général; sans les prêts pour l'électrification de lignes étrangères aboutissant en Suisse.

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure»; soldes passifs de 1945: 25,6 millions de francs (résorbé par l'assainissement), de 1966: 6,1 millions, de 1968: 14,5 millions, de 1971: 49,4 millions, de 1972: 17,7 millions et de 1973: 92,6 millions de francs.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour le dernier exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du conseil d'administration.

Ad 57 et 59

Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail-route.

Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses portées à l'actif ou au compte des amortissements.

